<u>Procès-verbal de la séance du Conseil général du 03 septembre 2015 à 20h00 au bureau communal</u>

Sont présents :

CG:

Guyot Stefanie, Dunand Nicole, Esseiva Heger Rachel, Maurer Ariane, Borel Kewin, Grange David, Hänni David, Jeanneret Eddy, Maradan Raphaël

Excusés:

Benoit Yann, Girardin Christian, Heger Yvan

CC:

Borel Yveline, Château Eric, Humbert-Droz Olivier, Känel Olivier, Raval Philippe

Anne-Lise Monard

Le président, M. D. Grange ouvre la séance en souhaitant à chacun la bienvenue.

- D. Grange présente Mme Irène Minder, coach en construction durable, membre de la commission du Temple.
- D. Grange demande si l'assemblée accepte qu'elle présente le travail accompli jusqu'ici par la commission du Temple, comme elle n'est pas domiciliée officiellement dans la commune.

Vote

Oui: 08 (à l'unanimité)

Non: 0

Abstention: 0

Ordre du jour :

- 1. Appel
- 2. Démission du Conseil général
- 3. Procès-verbal de la séance du 07.05.2015
- 4. Présentation de la commission du Temple et des projets
- 5. Nomination d'une commission de/pour La Sécurité routière sur le territoire communal
- 6. Nomination d'une commission de promotion pour les appartements de Temple 87
- 7. Législature 2016 2020
- 8. Informations du conseil communal
- 9. Divers

L'ordre du jour est accepté.

2. Démission du Conseil général

D. Grange lit le courrier de D. Bertschy annonçant sa démission du Conseil général au 30 juin 2015. Pour des raisons professionnelles, il est contraint de déménager à Neuchâtel. Il relève qu'il a accompli sa tâche de conseiller général avec plaisir tout au long de ces trois années d'activité et qu'il a acquis de nouvelles connaissances. C'est avec regret qu'il quitte l'activité politique au village. Il est certain que malgré les défis qui attendent la Chaux-du Milieu, nous aurons à cœur de défendre notre commune pour les années à venir et nous souhaite plein succès dans cette tâche.

3. Procès-verbal de la séance du 07 mai 2015

Sa lecture n'est pas demandée. Aucune modification n'est souhaitée. Le procès-verbal est accepté.

Vote

Oui: 08 (à l'unanimité)

Non: 0

Abstention: 0

4. Présentation de la commission du Temple et des projets

D. Grange donne la parole à Y. Borel, CC, représentant le CC au sein de la commission, elle présente les autres membres, soit Stefanie Guyot, conseillère générale, et Mme Irène Minder, coach en construction durable, Mme et M. Nicole et Clément Zill, M. Pascal Wurz, représentants de la Paroisse des Hautes-Joux. Cette commission s'est réunie à 9 reprises depuis le 29 août 2014.

La commission souhaite ce soir présenter aux CG les démarches accomplies depuis août 2014.

Pour ce faire, Y. Borel donne la parole à Mme Minder.

Mme Minder après de nombreuses recherches et contacts présente des photos et une chronologie des travaux connus entrepris dans le Temple depuis 1716 (en annexes). Elle nous fait part des objectifs généraux pour les travaux 2015-2016 qui sont les suivants :

Concilier: désir d'authenticité pour l'édifice, volonté de confort d'utilisation et exigences énergétiques. Elle nous donne un fil conducteur pour une stratégie de rénovation durable pour le Temple: Etat des lieux et description générale, détermination des besoins des utilisatrices, utilisateurs, état des lieux physique et bilan énergétique, politique de rénovation durable, définition des variantes et recommandations générales. Elle donne des explications concernant le Standard Construction durable suisse 2014 qui vise à prendre des mesures qui répondent aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.

Par la comparaison de photos, Mme Minder indique que la rénovation de 1964 a été très importante, que l'aménagement intérieur du Temple a été entièrement modifié. 2 « oeil de bœuf » ont été murés. Elle relève son étonnement quant à cette totale modification, mais reconnaît qu'elle a apporté une grande clarté dans le Temple qui met en valeur les vitraux de Lermite.

A.Maurer demande s'il est question de démurer ces « œil de bœuf ». La réponse est négative, puisqu'ils servaient à l'époque à éclairer la galerie sud qui n'existe plus.

- O. Känel demande en comparant les photos si le fond a été rehaussé en 1964. Il a été refait, mais pas rehaussé.
- D. Grange remercie Mme Minder pour sa présentation et le travail accompli.

Mme Minder quitte l'assemblée.

- Y. Borel demande au CG la reconnaissance de la Commission du Temple.
- D. Grange demande pourquoi cette démarche.
- Y. Borel indique qu'il faut qu'elle soit reconnue sur le plan juridique pour les futures recherches de fonds.
- D. Grange demande aux conseillers généraux de voter pour la reconnaissance de cette commission.

Vote
Oui: 7
Non: 0

Abstention: 1

- Y. Borel souhaite que le conseil général définisse une stratégie pour la suite du projet en sachant que la commission, une fois les coûts de rénovation définis s'engagerait à récolter les fonds nécessaires dépassant les capacités financières de la commune.
- La commission s'est approchée de 3 architectes susceptibles de chiffrer les coûts de rénovation. Finalement un seul est intéressé, il s'agit de M. Minder, qui a établi un devis de Fr. 4'000, devis réduit puisque M. Minder a pu profiter de l'étude déjà accomplie par Mme Minder. La commission souhaite également connaître les souhaits des autorités pour la commémoration du 300ème du Temple.
- P. Raval pense que la commission devrait s'approcher de maîtres d'état qui pourraient établir des devis, ainsi la commune éviterait les frais d'un architecte qui va procéder de la même manière.
- Y. Borel pense que l'architecte va pouvoir définir par exemple la distribution de chaleur, elle pense que si nous chauffons à 12 degrés, nous n'aurons pas de problème, si plus, n'est pas sûre que ce soit autorisé par le Service de l'énergie. Seul un spécialiste peut le déterminer.
- E. Jeanneret estime qu'il faudrait savoir quel investissement représenterait un chauffage à 16 degrés, et qui choisit la température qu'il faut avoir.
- Y. Borel imagine chauffer à 12 degrés et monter à 16 degrés en cas de manifestation.
- S. Guyot rappelle également l'aspect financier, elle indique qu'en cas de recherches de fonds, un dossier bien établi par un architecte a beaucoup plus de chance de rencontrer l'approbation des différentes autorités susceptibles d'aider au financement d'un tel projet.

 Dans les communes voisines, notamment au Cerneux-Péquignot, la rénovation a coûté plus
- d'un million, la commune n'a financé qu'environ Fr. 50'000.

 N. Dunand pense que le nerf de la guerre est l'argent. En cas de rénovation qui nous garantit
- que la commune puisse assumer par la suite?
- D. Grange rappelle que la commission s'engage à récolter les fonds nécessaires afin de ne pas charger financièrement la commune.
- P. Raval pense qu'il ne faut pas oublier qu'en cas de report de l'installation de chauffage prévue, le CAD ne va pas fonctionner à plein rendement et nous devrons toujours assumer les frais du chauffage au gaz (environ Fr. 6000 par an).
- S. Guyot indique qu'en cas d'acceptation du devis de M. Minder, il serait possible d'avoir des renseignements précis à ce sujet en octobre prochain.
- E. Jeanneret propose pour éviter les surcoûts de ne pas attendre 3-4 ans, de chauffer à 12 degrés rapidement et d'affiner par la suite.
- P. Raval pense que le chauffagiste qui a effectué un devis pour le Temple comme pour les autres bâtiments reliés au CAD ne va pas pouvoir suspendre les travaux très longtemps.

- O. Känel pense qu'il faut que l'architecte définisse le mode de chauffage en premier.
- D. Grange demande que le CG se prononcer pour l'approbation de ce devis.

Vote
Oui: 7
Non: 0

Abstention: 1

- S. Guyot pense que le chauffagiste a établi son devis en fonction du volume uniquement.
- E. Jeanneret estime que si des calculs ont déjà été effectués, il n'est pas nécessaire de les refaire et que le vote n'a pas lieu d'être.
- R. Esseiva-Heger pense qu'il faut que le conseil communal se mette d'accord. Elle souhaite que le vote soit annulé.
- S. Guyot pense qu'il faut réfléchir, qu'il ne faut pas se précipiter. Suggère de séparer et d'analyser le chauffage avec un chauffagiste et que la commission analyse le bâtiment.
- D. Grange demande aux conseillers généraux de voter pour annuler le vote précédent :

Vote
Oui: 7
Non: 1
Abstention:

5. Nomination d'une commission de/pour La Sécurité routière sur le territoire communal

P. Raval indique que la commission de développement et le conseil communal se sont rencontrés le 19 août afin de définir la stratégie à adopter pour d'obtenir des informations précises concernant les mesures qui seront prises pour assurer la sécurité lors des travaux de réfection prévus en 2019 sur la route cantonale qui traverse notre village. Suite à cette entrevue, il a été décidé que la commune s'occupait de réunir tous les intervenants au niveau cantonal et autre afin de connaître leurs intentions et de leur faire part de nos souhaits en rapport avec la sécurité.

La commission souhaite la nomination d'une « commission de/pour La Sécurité routière sur le territoire communal ». Cette commission devrait être composée de 4 personnes dont P. Raval, conseiller communal et 3 conseillers généraux.

- S. Guyot indique que les 5 membres de la commission de développement n'ont plus beaucoup de disponibilités. Après, réflexion, 2 membres seraient tout de même disposés à prendre ce mandat. Elle suggère, comme les travaux sont prévus en 2019 de reporter cette nomination de commission afin de garder des disponibilités pour des tâches à régler dans un plus bref délai.
- P. Raval suggère de reporter cette nomination de commission lors de la prochaine législature.
- R. Esseiva-Heger qu'en cas de report, il est important que le travail accompli jusqu'ici par la commission de développement soit transmis aux futurs membres.
- P. Raval indique que dans l'intervalle il prendra des contacts pour obtenir des renseignements.

- R. Esseiva-Heger pense qu'il ne faudra pas uniquement penser à la création d'un trottoir, que d'autres possibilités existent certainement pour sécuriser cette route.
- D. Grange demande à l'assemblée d'accepter le report de nomination d'une « commission de/pour la Sécurité routière sur le territoire communal » à la prochaine législature.

Vote Oui: 7 Non: 0

Abstention: 1

6. Nomination d'une commission de promotion pour les appartements de Temple 87

- P. Raval indique que la réfection avance et que les visites sont maintenant possibles, les volumes sont visibles. Cependant faire visiter aux intéressés prend du temps, d'où l'idée de nommer une commission qui pourrait aussi travailler à la promotion. Il indique qu'Y. Borel a suggéré l'idée d'organiser une journée « portes ouvertes » à la population.
- K. Borel se demande si nous ne devrions pas plutôt mandater une agence pour la promotion et la gérance de cet immeuble. Il suggère de mettre en contact la commune avec Ellipsis, agence de son cousin.
- E. Jeanneret estime que cela déchargerait bien le Conseil communal et l'administration communale déjà très occupés.
- D. Grange suggère que la commune demande des offres à 2 agences pour la promotion des appartements et la gérance de l'immeuble pour la suite. Il recommande également aux conseillers généraux de partager sur Internet les annonces mises sur Anibis, moyen facile pour une large diffusion.
- S. Guyot trouve intéressante l'idée de « portes ouvertes », il est important que la population puisse voir ce qui a été fait. Elle est positive à l'idée de demander des devis pour la promotion, car il est primordial qu'elle soit bien faite. Elle recommande de trouver un moment propice aux visites avec l'architecte.

7. Législature 2016 – 2020

P. Raval, dans le souci de planifier suffisamment tôt la prochaine législature, aimerait que les conseillers généraux s'expriment, pour ceux qui sont déjà déterminés, quant à la poursuite ou non de leur mandat.

Guyot Stefanie	Est hésitante, ressent un certain épuisement et baisse de
	motivation. Elle souhaite que les commissions entament une
	réflexion au niveau de leur vécu durant la législature et en fasse
	rapport afin de trouver des suivants.

Dunand Nicole	Va continuer. Elle a ressenti un certain malaise par rapport au
	fait que parfois il a fallu voter dans l'urgence.
Rachel Esseiva-Heger	Va arrêter.
A ' 36	Y/ A/ I C 2.11 1 1 1 1
Ariane Maurer	Va arrêter. Informe qu'elle a appris seulement en cours de
	législature à la lecture du règlement communal que le Conseil
	général pouvait demander un report de décision.
Yann Benoit	Il semblerait, selon Rachel, qu'il souhaite arrêter.
	A confirmer.
Kewin Borel	Ne s'est pas prononcé.
	<u> </u>
Christian Girardin	Est excusé.
David Grange	Doit encore réfléchir, il affirme ne plus vouloir assumer la
	présidence si deuxième législature.
David Hänni	Continue.
Yvan Heger	Va arrêter, selon e-mail lu par D. Grange.
Eddy Jeanneret	Sans s'être prononcé, affirme qu'il ne deviendra pas président.
Raphaël Maradan	Ne s'est pas prononcé

Décision est prise que chaque commission préparera un rapport de législature pour la dernière séance de l'année qui contiendra la liste des travaux accomplis et un cahier des charges pour les futurs membres des commissions.

Il serait souhaitable également que chacun exprime son ressenti par rapport à la législature 2012-2016.

8. Information du Conseil communal

Y. Borel

Commission de l'énergie

La rencontre énergie organisée chaque année par le canton réunissant les représentants des communes neuchâteloises s'est tenue cette année à La Chaux-du-Milieu, salle des Sociétés, le 18 juin passé. Séance très intéressantes aux dires des participants.

O. Humbert-Droz

Grippol

Informe le conseil général des modifications de la nouvelle convention du GRIPPol qui est en phase de signatures par les CC des 5 communes partenaires. Ces modifications n'apporteront pas de changements fondamentaux. Elle entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2015.

A ce sujet, D. Grange lit le courrier du Conseil général de La Brévine, suite à la demande de notre Conseil général de former une commission école pour la vallée composée de conseillers généraux de chaque commune dans le but d'une meilleure collaboration.

Le Conseil général de La Brévine répond par la négative avec les arguments suivants :

- Un conseil d'établissement scolaire vallée existe déjà composé de représentants des enseignants, des parents et des responsables des dicastères Instruction publique de chaque commune
- Les décisions ne sont pas du ressort du Conseil général, mais du GRRIPPol par l'intermédiaire des conseillers communaux en charge du dicastère de l'Instruction publique de chaque commune.
- Estime que leur conseillère communale responsable assume pleinement sa fonction dans cette tâche, il lui assure leur totale confiance.
- Sont désireux de voir la situation se stabiliser après 3 années successives de remise en question par notre commune des décisions prises dans le cadre du GRIPPol sur l'organisation des classes, il préconise qu'un dialogue entre les 3 conseils communaux soit à nouveau instauré.
- D. Grange exprime son mécontentement vis-à-vis de cette réponse.

Le conseil général du Cerneux-Péquignot n'a pas répondu à ce jour.

Mur du cimetière

Ce mur sera remis en état cette année encore.

Sevab

La prochaine séance réunissant les conseillers communaux des 3 communes aura lieu le 15 septembre 2015. A cette occasion le projet de collaboration avec Viteos sera présenté.

S. Guyot comprend donc que nous aurons des réponses à nos questions après cette date.

E. Château

Chante-Joux

Le gérant actuel a tiré un bilan provisoire, il est content de son début d'activité.

Le lave-vaisselle a dû être remplacé, Le chauffage à distance sera mis en route demain à Chante-Joux.

O. Känel

Forêt

Le conseil communal vient d'adresser une demande d'emprunt à 1.26% pour 5 ans à la BCN, amortissement 1%. Les actes seront signés normalement le 22 septembre prochain.

Déchetterie

Un projet est en cours pour enterrer la benne à déchets verts difficile d'accès actuellement. Attendons un devis.

P. Raval

Temple 87

Les travaux avancent bien. Les délais sont tenus. Les conseillers généraux qui souhaiteraient visiter sont les bienvenus.

CAD

Les travaux devraient être terminés le 25 septembre.

Convention pour le regroupement des sapeurs-pompiers des montagnes neuchâteloises

A été signée le 13 mai 2015 par les représentants des communes regroupées. Cette convention doit être validée par les conseils généraux de toutes les communes d'ici à fin octobre. La date retenue pour cette séance est agendée au mercredi 30 septembre à 20h00.

Commission d'urbanisme pour les aménagements extérieurs de Temple 87

Représentée par S. Guyot et Y. Heger a établi un projet.

- P. Raval suite à un entretien avec J-D. Sauser et A. Jeanmaire souhaiterait la réunion de toutes les personnes susnommées pour discuter de ce projet.
- S. Guyot demande si elle doit rapporter au sujet de ce projet à toute la commission. Il lui est répondu qu'il n'est pas nécessaire de le faire.

Fête nationale 2016

Aura lieu à La Chaux-du-Milieu pour les 3 communes de la Vallée.

P. Raval informe qu'il faudra peut-être que les conseillers généraux donnent un coup de main à la société organisatrice (ADCM).

Réforme des institutions

P. Raval donne quelques explications à ce sujet, une consultation est en cours.

Réforme qui entrera en vigueur au 1er janvier 2017 sauf référendum, qui serait alors suivi d'un vote du peuple. Suppression des districts, les frontières communales feront foi. Diminution des députés de 115 à 90. Ainsi tous les électeurs neuchâtelois voteront pour 90 députés. 30 députés (5 par district) et 60 autres de provenance de tout le canton seront élus, pas plus de 2 députés par Conseil communal de chaque commune. Les listes seront donc importantes, les travaux de dépouillement augmentés considérablement.

But de ces changements, éviter les clivages haut et bas, répartition différentes des députés.

10. Divers

Souhaits des autorités pour la commémoration du 300^{ème} anniversaire du Temple

- Y. Borel demande si idées pour cette commémoration.
- S. Guyot rappelle qu'en novembre 2015 aura lieu un concert d'orgue au Temple (100 ans de l'orgue). Une boîte à idées a été ouverte pour le 300ème, une suggestion a été émise, soit la plantation de 300 arbres. Un culte paroissial unique aura lieu.
- **K.** Borel pense à une manifestation pendant la Fête villageoise.
- S. Guyot pense à La Fête nationale.
- R. Esseiva-Heger suggère 31 juillet commémoration Temple et 1^{er} août Fête nationale ou inversement.

Décision est prise que chacun réfléchit.

Rapatriement à La Chaux-du-Milieu des archives de la Paroisse

Une partie des archives de la paroisse ont été retrouvées à La Brévine, une autre au siège de la paroisse des Hautes-Joux au Locle.

- Y. Borel demande si le Conseil général est favorable à tout rapatrier dans les archives communales étant donné qu'une place suffisante est disponible.
- D. Grange demande à l'assemblée d'accepter le rapatriement des archives paroissiales aux archives communales.

Vote
Oui:8
Non:0

Abstention: 0

Lettre trafic dans nos vallées

N. Dunand informe le Conseil général que le projet de lettre au CE signée des communes des deux vallées concernant le trafic a été abandonné. Seule notre commune et celle de La Sagne étaient favorables à notre dernière proposition de courrier. Ces communes ont été remerciées.

Site Internet

- D. Grange demande à la commission de répondre aux questions d'O. Pochon concernant la révision du site internet. En effet aucune réponse n'a encore été donnée pour l'instant malgré les nombreuses demandes.
- N. Dunand indique que la commission se réunit prochainement pour voir le nouveau site et décider qui va s'en occuper à l'avenir. Donnera ensuite réponse à O. Pochon.

Procès-verbal CG Site de la commune

- S. Guyot demande pourquoi la décision de publier le procès-verbal après approbation des conseillers généraux sur le site internet de la commune n'a pas été suivie pour le procès-verbal du 7 mai dernier.
- A-L. Monard affirme que ce procès-verbal a été publié dès approbation des conseillers généraux.
- S. Guyot pense qu'elle ne l'a peut-être pas vu.

La parole n'est plus demandée, D. Grange clôt la séance à 22h45.

L'Administratrice: